

paroisse de Neufchâtel compte aujourd'hui plus de 4000 catholiques.

Les catholiques de Lausanne étaient 150 en 1800, desservis par l'abbé Vivian, du diocèse de Lyon. Pendant plusieurs années, ils durent se réunir dans une cave, pour assister à la messe. En 1810, le Conseil cantonal leur donna un local pour leurs réunions ; et, en 1814, ils furent admis à partager avec les luthériens et les anglicans la jouissance d'une salle publique. L'abbé Vivian étant mort en 1811, fut remplacé par un pauvre menuisier, ordonné prêtre par l'évêque de Fribourg, l'abbé Belbès, séminariste de Lyon, qui avait fui la France pour échapper à la Terreur. Il mourut en 1819, adoré des protestants et des catholiques. Le nombre des catholiques de Lausanne s'élève aujourd'hui à 3,500. Ils ont une belle église, un presbytère, des écoles, un curé et deux vicaires.

De toutes les villes protestantes de la Suisse, Genève est celle où le Catholicisme a fait le plus de progrès. En 1798, elle comptait à peine 200 catholiques privés du prêtre, qui ne put y entrer qu'avec les armées françaises. En 1803, M. Vuarin, premier curé de Genève, obtint la cession de l'église Saint-Germain, et organisa la paroisse catholique. En 1811, il fit venir des Sœurs de Charité, et en 1839, les Frères des Ecoles Chrétiennes. Jusqu'en 1856, les œuvres catholiques purent se développer assez librement à Genève ; mais à cette époque, le pouvoir tomba aux mains des radicaux, qui l'ont toujours gardé depuis.

Leur premier acte fût d'expulser le successeur de Vuarin, M. Marilley, qui fut depuis évêque de Lausanne et Genève. Malgré cela, le Catholicisme continua à progresser, et sous l'habile direction de son nouveau curé, M. Mermillod, aujourd'hui cardinal, la paroisse de Genève prit de magnifiques développements ; et en 1857, on consacra solennellement l'église de Notre-Dame, élevée avec les souscriptions de tous les pays catholiques.

Voici, du reste, la marche du Catholicisme dans Genève : en 1800, 200 catholiques ; en 1880, 29,592.

En même temps que l'Eglise catholique s'établissait dans les cantons protestants, plusieurs remaniements de territoire vinrent augmenter, en Suisse, le nombre de ses fidèles.

En 1803, le Tessin, pays tout catholique, fut incorporé, et forma un nouveau canton d'environ 100,000 catholiques. En 1815, le traité de Vienne enleva à la France une partie du Jura, et ajouta 35,000 catholiques au canton protestant de Berne. A la même époque, le département français du Léman, comprenant Genève